



Sirena



ALARME POUR PISCINE *guide d'installation et d'utilisation*

*conforme à la norme NF P90-307/A1
clauses de garantie et tests d'entretien mensuels inclus*

AVERTISSEMENT

Ce guide vous permet de comprendre le principe de fonctionnement du système d'alarme, de le configurer en fonction de votre piscine et de l'installer. Lisez-le attentivement dans son intégralité et conservez-le pour consultation ultérieure.

Vous venez d'acquérir un système d'alarme pour piscine conforme à la norme française homologuée NF P90-307/A1.

Ce système d'alarme ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle.

Il n'a pas pour but de se substituer à la vigilance des parents ou des adultes responsables, qui demeure le facteur essentiel pour la protection des enfants de moins de 5 ans.

Cette alarme est un dispositif de protection qui signale un danger ou un risque de danger. L'intervention rapide en moins de 3 minutes d'un adulte responsable est obligatoire lorsque le signal d'alerte retentit.

En aucun cas votre revendeur ou le fabricant du système d'alarme ne pourront être tenus responsables de la chute ou de la noyade de toute personne ou animal. L'installation de votre système d'alarme ne doit en aucun cas diminuer votre vigilance ou remplacer une surveillance active de la piscine et de ses abords.

Pour bénéficier pleinement de la garantie liée à votre système d'alarme, complétez et signez la fiche tests fournie. Renvoyez-la dans les 8 jours suivant votre achat à votre revendeur par lettre recommandée avec AR ou courrier suivi de La Poste. En cas de négligence ou de non réception de la fiche tests, la garantie attachée à votre système d'alarme ne pourra être prise en compte (en cas d'absence de celle-ci informez immédiatement votre revendeur).



1- CONTRÔLE DE L'EMBALLAGE

Malgré le soin particulier accordé à la qualité de nos produits et à leur conditionnement, nous vous invitons à vérifier le contenu de l'emballage.

- centrale de détection avec son tube souple (**Attention ! le tube souple est assemblé avec la centrale, ne pas tirer dessus.**)
- tube coudé avec sa vis de fixation
- 2 aimants porte-clef (pour en obtenir d'autres, adressez-vous à votre revendeur)
- 1 pile alcaline 9V
- 1 kit de fixation (visserie, rondelles, joints)
- fiche tests pour validation de garantie
- termes de la garantie en page (point 8)

2- PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Votre système d'alarme est équipé d'une technologie qui analyse les perturbations du bassin et détecte la chute d'un corps dans votre piscine. Il vous en avertit par le déclenchement d'une puissante sirène après quelques secondes. Une analyse continue de son environnement lui permet d'adapter son fonctionnement aux conditions environnantes et de réduire ainsi les déclenchements intempestifs.

Pour votre confort et votre sécurité, il dispose de différents modes de fonctionnement, décrits dans le tableau ci-après.

Reportez-vous régulièrement à ce chapitre, surtout lorsque vous n'obtenez plus les résultats indiqués par les instructions.

modes de fonctionnement et descriptions	moyens d'identification
<p style="text-align: center;">surveillance active</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ l'alarme se déclenche quand un corps chute dans la piscine 	<p style="text-align: center;">le voyant à gauche du symbole du baigneur est éteint</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ la sirène émet un signal de 100dB minimum
<p style="text-align: center;">surveillance inactive</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ l'appareil bascule toujours dans ce mode lorsque vous coupez la sirène ❖ l'appareil bascule toujours dans ce mode quand vous quittez le mode arrêt ❖ l'appareil bascule toujours dans ce mode quand vous connectez la pile <p>.....</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ sélectionnez ce mode, à l'aide de l'aimant, pour désactiver la sirène avant de vous baigner ❖ la centrale quitte ce mode, 1 minute et 30 secondes après que la piscine soit redevenue totalement calme, puis repasse en mode "surveillance active" <p> si vous tentez de passer en "surveillance active" avec l'aimant lorsque le bassin est trop agité, l'appareil repassera automatiquement en "surveillance inactive"</p> <p style="text-align: center;">NE LAISSEZ JAMAIS LE BASSIN SANS SURVEILLANCE VISUELLE SOUS CE MODE</p>	<p style="text-align: center;">le voyant à gauche du symbole du baigneur clignote (l'alarme ne déclenchera pas, même en cas de chute dans la piscine)</p> <p>.....</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ une succession de 5 bips courts, quand vous appliquez l'aimant, indique que l'appareil passe en "surveillance inactive" ❖ un bip long de 3 secondes signale que l'appareil bascule en "surveillance active" ❖ un bip long de 3 secondes suivi d'une succession de 5 bips courts indique que le bassin est trop agité pour la "surveillance active" ❖ la centrale reste en "surveillance inactive" jusqu'à apaisement du bassin - soyez patient, en fonction des perturbations générées par la baignade, il est parfois nécessaire d'attendre le bip long plus de 10 minutes
<p style="text-align: center;">surveillance active perturbée</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ le détecteur capte des perturbations qui ne proviennent pas d'une chute ❖ l'analyse devient plus fine, le temps de détection peut augmenter ❖ le détecteur passe automatiquement en "surveillance inactive" si le bassin est trop agité ❖ le détecteur passe automatiquement en "surveillance active" une fois le bassin calmé 	<p style="text-align: center;">un bip long spécifique signale que le bassin est agité, la surveillance est toujours active</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ un bip court fort signale que le bassin est très agité ❖ la surveillance est toujours active mais il faut impérativement vérifier le bassin ❖ une succession de 5 bips courts aigus indique le passage en mode "surveillance inactive" quand le bassin est trop agité
<p style="text-align: center;">arrêt</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ sélectionnez ce mode pour arrêter totalement l'appareil <p style="text-align: center;">il n'y a pas de remise en route automatique</p> <p style="text-align: center;">NE LAISSEZ JAMAIS LE BASSIN SANS SURVEILLANCE VISUELLE SOUS CE MODE</p>	<p style="text-align: center;">un signal lumineux toutes les minutes</p>

modes de fonctionnement et descriptions	moyens d'identification
<p style="text-align: center;">mode tests</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ ce mode s'active automatiquement lors de la connexion de la pile ❖ sélectionnez ce mode pour régler l'appareil sans gêner le voisinage (sirène atténuée de 10 secondes) ❖ le fonctionnement de l'appareil est totalement identique au fonctionnement normal (surveillance active, surveillance inactive) ❖ l'appareil sort automatiquement du mode test après 30 minutes sans déclenchement de la sirène, ni sollicitation de l'appareil avec l'aimant ❖ vous pouvez sortir du mode test en passant en mode arrêt et en réactivant l'appareil <p style="text-align: center;">NE LAISSEZ JAMAIS LE BASSIN SANS SURVEILLANCE VISUELLE SOUS CE MODE</p>	<p style="text-align: center;">la sirène de faible puissance s'arrête automatiquement au bout de 10 secondes</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ signal sonore spécifique de 5 secondes de faible puissance

3- UTILISATION DES AIMANTS

L'appareil est fourni avec 2 aimants (fig.1) qui permettent de passer d'un mode à l'autre (voir tableau précédent). Repérez les symboles du disque rouge et du baigneur sur la zone d'activation (fig. 2) de votre système d'alarme.

Lors des phases d'installation et d'utilisation, vous devrez appliquer le ou les aimants sur ces symboles. **Laissez impérativement les aimants hors de portée des enfants.**



fig.1 - aimant de contact

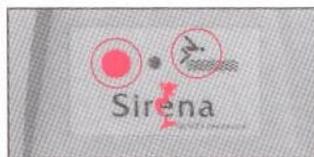


fig.2 - zone d'activation

A- passage du mode "surveillance inactive" à "surveillance active"

- ❖ appliquez l'aimant sur le baigneur ➤ 1 bip aigu long + arrêt du clignotement du voyant

B- passage du mode "surveillance active" à "surveillance inactive"

- ❖ appliquez l'aimant sur le baigneur ➤ 5 bips aigus + clignotement du voyant

C- passage en mode arrêt (munissez-vous des 2 aimants fournis -fig.3)



fig.3 - "mode arrêt"

- ❖ appliquez 1 aimant sur le symbole du disque rouge ➤ signal lumineux continu

- ❖ conservez le 1er aimant en position et appliquez le 2e aimant

sur le baigneur ➤ 5 bips aigus

- ❖ retirez les deux aimants

➤ un signal lumineux clignotant rapide indique l'arrêt complet de l'appareil puis un signal lumineux toutes les minutes

confirme que la centrale est en mode "arrêt" : **la vigilance humaine doit impérativement prendre le relais**

D- sortie du mode arrêt

- ❖ appliquez l'aimant sur le symbole du baigneur ➤ 5 bips courts - **l'appareil est en marche en mode "surveillance inactive"**

- ❖ pour passer en mode "surveillance active", appliquez l'aimant sur le symbole du baigneur ➤ 1 bip long

4- INSTALLATION, TESTS ET RÉGLAGES, FIXATION

Outillage nécessaire : tournevis cruciforme - perceuse mèche à béton Ø8 mm - scie à métaux - 1 jerrican rempli d'eau (6 à 8 litres environ) qui servira de mannequin pour les essais et les contrôles ultérieurs

4.1- choix de l'emplacement

En fonction de l'implantation de la résidence ou du lieu d'hébergement par rapport à la piscine, il sera peut être nécessaire de déporter les signaux de sécurité, d'alerte et de défaillance pour qu'ils soient entendus depuis l'habitation ou le lieu d'hébergement. Une vérification s'impose en cours d'installation.

Avant sa fixation et pour permettre les paramétrages, la centrale de détection doit être posée sur la margelle et être impérativement disposée au milieu de la portion la plus longue de votre bassin (fig.4). Pour les grands modèles de piscine, il convient d'installer plusieurs centrales de détection (demandez conseil à votre revendeur).

Une installation à niveau n'est pas indispensable.

Veillez à ce que la centrale de détection ne soit pas à moins d'un mètre du système de filtration ou d'une cascade d'eau. Assurez-vous que l'accès à la zone d'activation (zone d'application de l'aimant) soit facile et pratique.

Informez de façon permanente que le bassin et ses abords sont sous surveillance électronique.

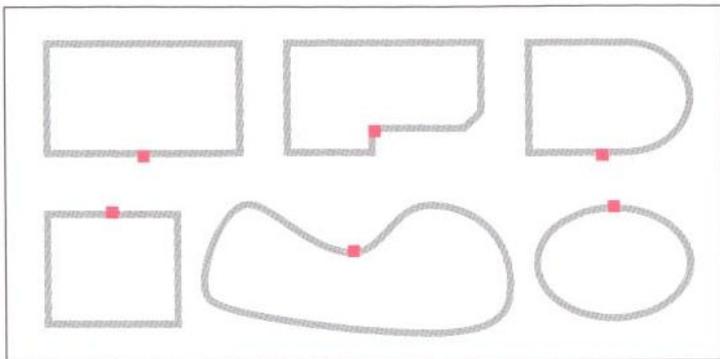


fig.4 - positionnement idéal de l'alarme en fonction du type de bassin

Pour garantir un fonctionnement optimal, la sonde doit être immergée de 15 à 20 cm (18cm idéalement - fig. 5).

Lors de la 1ère phase d'installation, il est préférable de ne pas couper celle-ci mais de surélever la centrale sur la margelle, à l'aide d'un support stable et rigide, afin d'obtenir la hauteur d'immersion voulue.

La sonde sera coupée lors de la fixation définitive, uniquement lorsque les phases de tests auront été réussies.

Le niveau d'eau est à surveiller régulièrement et doit être ajusté afin de conserver une profondeur d'immersion de 15 à 20 cm.

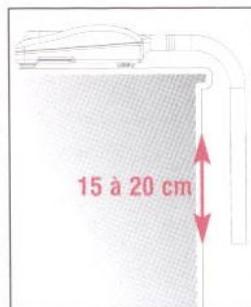


fig.5 - niveau d'immersion

4.2- mise en fonction et montage

A- Dévissez et retirez le couvercle avec précaution. Le tuyau souple est assemblé avec le couvercle, ne pas tirer ou forcer sur ce tuyau.

B- Connectez la pile 9V à la carte située dans le couvercle (fig.6)

▶ succession de 5 bips aigus indiquant la mise en marche de l'appareil.

Si le voyant reste allumé, retirez la pile, attendez 1 minute et recommencez.

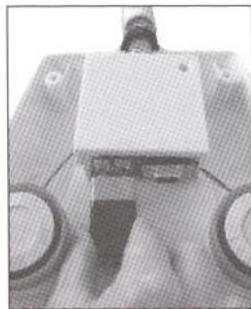


fig.6 - connexion de la pile

Votre appareil est maintenant en mode "tests" et n'est pas encore opérationnel. Sous ce mode, en cas de déclenchement, la sirène de faible puissance s'arrête au bout de 10 secondes et l'appareil passe en mode "surveillance inactive".

▶ Pendant les manipulations, veillez à rester en mode "surveillance inactive" (voir tableau) de manière à ne pas faire déclencher l'appareil. Si l'appareil passe de lui-même en mode "surveillance active" (1bip long), posez l'aimant sur le symbole du baigneur afin de passer en "surveillance inactive".

C- Remettez le couvercle en place sans le visser, en prenant soin de ne pas coincer le tuyau souple (en cas de vent, veuillez visser le couvercle avec au moins 1 vis).

D- Retirez la vis située sur le tube rigide (fig.9) et conservez-la pour la fixation définitive après la validation des tests.

E- Trempez rapidement le tube rigide coudé dans l'eau, de manière à faciliter la mise en place du tuyau souple (prenez garde de ne pas faire rentrer d'eau dans le tuyau souple).

F- Insérez le tuyau souple fixé à l'appareil dans le tube rigide coudé sans tirer sur le tube souple. Emmanchez le tube rigide sur l'extrémité cylindrique de l'appareil de manière à ce que la sonde pénètre verticalement dans l'eau.

4.3- préparation des tests

IMPORTANT

Votre système d'alarme est pré-réglé pour un bassin rectangulaire de 4x8 m sur 1,40m de profondeur (type de bassin le plus répandu en France - Norme NF P 90-307/A1).

Certaines piscines ne correspondent pas précisément à ces préconisations. Pour optimiser les performances de l'appareil en fonction de votre bassin, vous bénéficiez des possibilités de réglage de l'appareil (voir point 4.5 "tests avancés").

Avant toute intervention sur le réglage, il convient de procéder impérativement aux tests de base.

Pour obtenir un réglage optimal de votre centrale, effectuez les tests sur un bassin totalement calme avec le couvercle mis en position (vous n'êtes pas obligé de le visser, sauf en cas de vent).

Avant chaque test, assurez-vous que votre centrale de détection est bien en mode "surveillance active" (pas de clignotement du voyant). Si ce n'est pas le cas, appliquez l'aimant sur le symbole du baigneur jusqu'à obtention d'un bip long et l'arrêt du clignotement du voyant.

Si suite au bip long vous entendez 5 bips courts et observez le clignotement du voyant, l'appareil repasse automatiquement en mode "surveillance inactive". Dans ce cas, le bassin est trop agité pour permettre une remise en route. Recommencez la manipulation une fois le bassin apaisé.

Lors des tests ci-dessous, en cas de déclenchement de l'alarme, celle-ci est de faible puissance et s'arrête automatiquement au bout de 10 secondes, l'appareil bascule alors en mode "surveillance inactive".

4.4- tests de base

test 1 - Filtration

Laissez votre centrale de détection en mode "surveillance active" pendant 10 minutes filtration en marche.

▶▶ si l'appareil passe automatiquement en "surveillance inactive" (succession de 5 bips courts + clignotement voyant), le réglage par défaut ne convient pas à votre type de bassin, passez aux tests avancés (point 4.5).

test 2 - Robot

Laissez votre centrale de détection en "surveillance active" pendant 10 minutes robot et filtration en marche dans le bassin.

▶▶ si l'appareil passe automatiquement en "surveillance inactive" (succession de 5 bips courts + clignotement voyant), le réglage par défaut ne convient pas à votre type de bassin, passez aux "tests avancés" (point 4.5).

 Certains robots de nettoyage de type robot plongeur (robot qui sort et qui rentre dans l'eau en provoquant un événement assimilable ou identique à la chute d'un enfant - norme NF P90-307/A1) SONT incompatibles avec les systèmes de détection d'immersion.

test 3 - Chute

Simulez la chute d'un corps dans la piscine en faisant tomber du haut de la margelle le jerrican de 6 à 8 litres minimum, rempli d'eau ▶▶ la sirène doit retentir 12 secondes maximum après la chute.

 Si la chute est détectée dans un délai supérieur à 12 secondes ou pas détectée : réessayez ou passez aux "tests avancés" (point 4.5).

Si tous les tests de base sont réalisés avec succès, passez directement au point 4.6

4.5- tests avancés (tests à effectuer uniquement si les tests de base n'ont pas été réalisés avec succès)

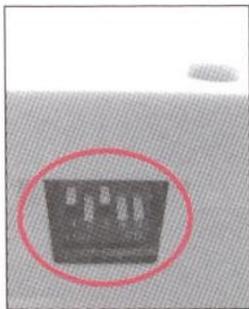


fig.7 - interrupteurs

Ces tests visent à obtenir la configuration optimale de la centrale en fonction de votre bassin. Vous devez modifier la configuration par défaut de votre appareil en utilisant le dispositif d'interrupteurs en parallèle (fig. 7).

test 1 - Filtration

Laissez votre centrale de détection en mode "surveillance active" pendant 10 minutes filtration en marche.

▶▶ si l'appareil passe automatiquement en "surveillance inactive" (succession de 5 bips courts + clignotement voyant), passez au réglage précédent figurant dans la table de paramètres (ex. passez de D à C) et reprenez ce test.

test 2 - Robot

Laissez votre centrale de détection en mode "surveillance active" pendant 10 minutes robot en marche dans le bassin.

▶▶ si l'appareil passe automatiquement en "surveillance inactive" (succession de 5 bips courts + clignotement voyant), passez au réglage précédent figurant dans la table de paramètres (ex. passez de D à C), reprenez ce test et le précédent.

 Certains robots de nettoyage de type robot plongeur (robot qui sort et qui rentre dans l'eau en provoquant un événement assimilable ou identique à la chute d'un enfant - norme NF P90-307/A1) sont incompatibles avec les systèmes de détection d'immersion.

test 3 - Chute

Simulez la chute d'un corps dans la piscine en faisant chuter du haut de la margelle un enfant ou un jerrican de 6 à 8 litres minimum rempli d'eau ▶▶ la sirène doit retentir 12 secondes maximum après la chute.

Chute détectée en 12 secondes : test validé

 Si la chute n'est pas détectée ou détectée dans un délai supérieur à 12 secondes : passez au réglage suivant figurant dans la table de paramètres et reprenez les 2 tests précédents.

Si l'ensemble des tests est réalisé avec succès, passez au point 4.6

dimensions bassin	réglages	1	2	3	4	5
3 x 6 mètres	A	OFF	ON	ON	ON	OFF
	B	OFF	ON	ON	OFF	ON
	C	OFF	ON	ON	OFF	OFF
4 x 8 mètres réglage usine	D	OFF	ON	OFF	ON	ON
5 x 10 mètres	E	OFF	ON	OFF	ON	OFF
	F	OFF	ON	OFF	OFF	ON
6 x 12 mètres	G	OFF	ON	OFF	OFF	OFF

table de paramètres

la centrale de détection est maintenant active, le voyant est éteint

- ❖ Faites obligatoirement des tests de chutes complémentaires
- ❖ Vérifiez que l'alarme soit audible depuis la résidence/lieu d'hébergement. Dans le cas contraire, installez la sirène déportée optionnelle dans le lieu d'hébergement (disponible auprès du fabricant).
- ❖ Arrêtez l'alarme en appliquant l'aimant sur le baigneur, le voyant rouge clignotera.
- ❖ Attendez le bip long et l'extinction du voyant avant de provoquer la prochaine chute. Il est parfois nécessaire d'attendre quelques minutes.
- ❖ Si vous ne parvenez pas à cibler un réglage pour votre bassin, contactez notre assistance technique au 0 891 025 026 (0,22/min).

4.6- sortie du mode tests

2 méthodes sont proposées :

A- attendre 30 minutes sans aucune sollicitation de l'appareil

B- arrêter complètement l'appareil (voir point 6) et le remettre en fonction

Dans les deux cas, la sortie du mode test est signalée par un signal sonore spécifique de 5 secondes de faible puissance

Si l'appareil sort du mode tests avant la fin des tests, retirez la pile et attendez quelques minutes avant de la remettre en place pour revenir en mode tests.

4.7- fixation sur la margelle

La fixation de votre détecteur d'immersion sur la margelle de la piscine est obligatoire (fig 8 & 9).

A- mettez le détecteur en mode "surveillance inactive"

B- si nécessaire, coupez le tube rigide et le tuyau souple à l'aide de la scie à métaux pour obtenir l'immersion de 15 à 20cm. Il est fortement conseillé de couper le tuyau souple et le tube rigide quand ils sont assemblés.

C- retirez le tube rigide de quelques centimètres pour pouvoir dégager le couvercle du boîtier

D- retirez le couvercle

E- repérez les 3 trous au fond du socle (1)

F- positionnez l'appareil de manière à ce que la sonde soit à 5mm minimum du bord de la margelle

G- repérez et marquez à l'aide d'un feutre la position des trous à réaliser sur la margelle

H- percez les 3 trous avec un foret Ø8mm et placez les 3 chevilles (2)

I- positionnez les 3 mousses stabilisatrices (3) sous le socle dans les emplacements prévus

J- placez le socle et vissez à l'aide des vis (4) et des rondelles (5) fournies (rondelles à positionner dans le boîtier)

K- mettez en place les joints ronds noirs (6) fournis sur chaque fût de vissage (7) du socle

L- veillez au bon positionnement des grands joints ronds noirs dans leur logement sur le socle

M- remettez en place le couvercle, vissez-le avec les vis prévues à cet effet (7). Ne pas utiliser de visseuse électrique.

N- mettez en place les capuchons de protection (8) fournis

M- remettez en place le tube rigide (9) (fig. 9)

O- fixez ce dernier au boîtier en vissant la petite vis fournie (10) dans le trou sur le dessus du tube rigide.

P- vérifiez à nouveau le bon fonctionnement de l'alarme en faisant chuter le jerrican ou le mannequin

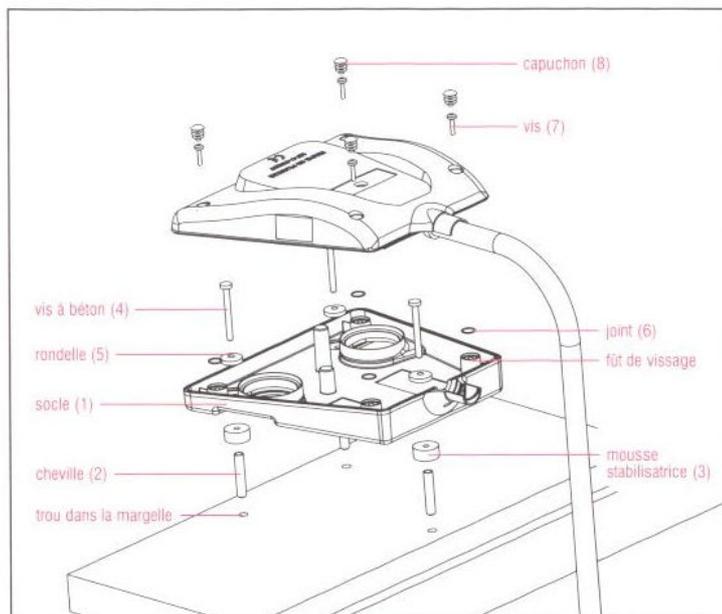


fig.8 - montage et fixation

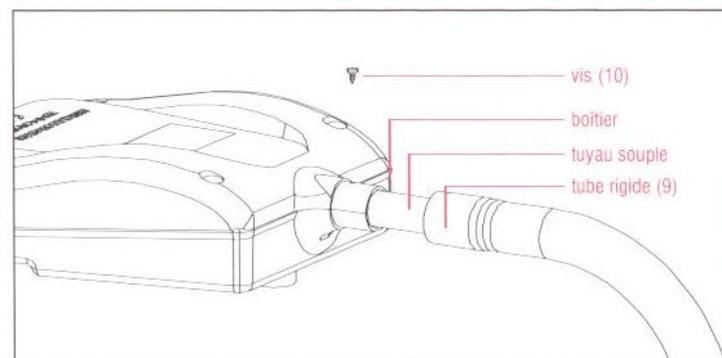


fig.9 - fixation du tube rigide

5- UTILISATION

Avant la baignade, vous devez mettre la centrale de détection en mode "surveillance inactive".

❖ appliquez l'aimant sur le baigneur ➔ 5 bips aigus et clignotement du voyant.

Il est rappelé que l'appareil repasse automatiquement en mode "surveillance active" 1min 30s après que le bassin se soit apaisé. (soyez patient cela peut prendre plus de 10 minutes).

Durant ce délai, la vigilance humaine doit impérativement prendre le relais.

6- ARRÊT COMPLET

- ❖ appliquez l'un des aimants sur le disque rouge ►► signal lumineux continu
- ❖ conservez le 1er aimant en position et appliquez le 2e aimant sur le baigneur (fig.3) ►► 5 bips aigus
- ❖ puis retirez les deux aimants

A- dans un 1er temps, un signal lumineux clignotant rapidement vous indique l'arrêt complet de l'appareil

B- puis un signal lumineux toutes les minutes confirme que le détecteur est en mode "arrêt" ; la vigilance humaine doit impérativement prendre le relais.

sortie du mode arrêt :

- ❖ appliquez l'aimant sur le baigneur ►► 5 bips courts, l'appareil est en marche en mode "surveillance inactive"

7- SIGNAL DE BATTERIE FAIBLE

Le signal de batterie faible est sonore. À chaque changement de mode, 5 bips graves courts retentissent en plus des bips habituels. Ceci s'accompagne également d'un bip toutes les minutes.

Remplacez rapidement la pile 9V alcaline 6LR61 (disponible chez votre revendeur).

Il est conseillé de changer la pile alcaline en début de saison ou dès que vous entendez le signal de batterie faible. Il est interdit d'utiliser d'autres types de pile.

La date de péremption est indiquée sur la pile. Pour une action citoyenne, ne jetez pas la piles usagée mais ramenez-la chez votre revendeur.

AVERTISSEMENT

- ❖ Votre système d'alarme est inopérant si l'eau dans la sonde est gelée ou si la surface de la piscine est gelée.
- ❖ Il est difficile de savoir à partir de quel moment l'eau est gelée dans le tube. En cas de doute vérifiez le fonctionnement de l'alarme.
- ❖ Nous vous rappelons que la loi No 2003-9 relative à la sécurité des piscines impose qu'un dispositif soit installé et fixé à demeure tout au long de l'année. En cas de noyade après retrait ou arrêt complet de votre système d'alarme pour quelque raison que ce soit, ni votre revendeur, ni le fabricant ne pourront être tenus pour responsables.
- ❖ En cas de remise en route de votre système d'alarme après l'hiver, procédez à l'installation et aux tests comme indiqués dans cette notice. En cas de problème, contactez immédiatement le fabricant.
- ❖ Concernant les interventions sur l'appareil après sa mise en service, seul est autorisé le changement des piles.
- ❖ Vérifiez régulièrement le bon fonctionnement de votre Sirena en effectuant les tests indiqués dans ce guide.
- ❖ Sirena est conforme à la norme NF P90-307/A1. Ses performances n'ont pas été validées pour des niveaux de vents supérieurs à ceux mentionnés dans la norme NF P90-307/A1.

8- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

INFORMATION LÉGALE

C'est pour pallier le nombre croissant d'accidents et de noyades en piscines privées à usage individuel et collectif, que la loi No 2003-9 et son décret d'application No 2003-1389 ont été votés.

Ces textes fixent les dispositions suivantes :

À compter du 1er janvier 2004, toute nouvelle piscine enterrée non close privative à usage individuel et collectif doit être pourvue d'un dispositif de sécurité normalisé.

À compter de cette date, le constructeur ou l'installateur d'une telle piscine doit fournir au maître d'ouvrage une note technique indiquant le dispositif retenu.

Les propriétaires de piscines enterrées non closes privatives ou à usage collectif installées avant le 1er janvier 2004 doivent avoir équipé au 1er janvier 2006 leur piscine d'un dispositif de sécurité normalisé.

En cas de location saisonnière de l'habitation, un dispositif de sécurité normalisé doit être installé avant le 1er mai 2004.

Il est essentiel d'insister sur l'importance de la surveillance active des parents.

CONSEILS DE SÉCURITÉ LIÉS À L'ALARME

Ce système d'alarme ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Il n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables, qui demeure le facteur essentiel pour la protection des enfants de moins de 5 ans.

Cette alarme est un dispositif de protection qui signale un danger (ou risque de danger). L'intervention rapide en moins de 3 minutes d'un adulte responsable est obligatoire lorsque le signal d'alerte retentit.

L'utilisateur qui coupe le système doit être conscient que la surveillance humaine doit prendre le relais.

Il est impératif de réagir lorsque le signal de défaillance retentit.

La plus grande vigilance du parent ou de l'adulte responsable est nécessaire entre la fin de la baignade et la réactivation du système d'alarme. Supprimer la nage à contre courant à la fin de la baignade pour permettre la réactivation du système d'alarme.

En aucun cas votre revendeur ou le fabricant de ce système d'alarme ne pourront être tenus responsables de la chute ou de la noyade d'un enfant, d'une personne

dépendante, de tout adulte ou d'un animal. L'installation du système d'alarme ne doit en aucun cas diminuer votre vigilance ou remplacer une surveillance active de la piscine et de ses abords.

Ce système d'alarme, comme tout autre appareil ou équipement de sécurité, est un outil complémentaire devant être utile en cas d'absence momentanée de surveillance.

Les performances, telles que définies par la norme NF P90-307/A1, ne sont pas garanties au-delà de niveaux de vent supérieurs à ceux spécifiés dans la présente norme.

CONSEILS GÉNÉRAUX DE SÉCURITÉ

La sécurité de vos enfants ne dépend que de vous !

**Le risque est maximum
lorsque les enfants ont moins de cinq ans.**

**L'accident n'arrive pas qu'aux autres !
Soyez prêt à y faire face !**

Surveillez et agissez !

- ❖ La surveillance des enfants doit être constante et rapprochée
- ❖ Désignez un seul adulte responsable de la sécurité
- ❖ Renforcez la surveillance lorsqu'il y a plusieurs usagers dans la piscine
- ❖ Apprenez à nager aux enfants le plus tôt possible
- ❖ Mouillez nuque, bras et jambes avant d'entrer dans l'eau
- ❖ Apprenez les gestes qui sauvent, surtout ceux spécifiques aux enfants
- ❖ Interdisez le plongeon ou les sauts en présence de jeunes enfants
- ❖ Interdisez la course et les jeux vifs aux abords de la piscine
- ❖ N'autorisez pas l'accès à la piscine sans gilet ou brassière à un enfant ne maîtrisant pas la nage ou non accompagné dans l'eau
- ❖ Ne laissez pas de jouets à proximité et dans le bassin non surveillé
- ❖ Maintenez en permanence une eau limpide et saine.
- ❖ Certains systèmes de nage à contre courant ne permettent pas la réactivation automatique du système de détection d'immersion
- ❖ Certains robots de nettoyage de type robots plongeurs sont incompatibles avec les systèmes de détection d'immersion
- ❖ Stockez les produits de traitement d'eau hors de portée des enfants
- ❖ Afin d'empêcher l'accès au bassin aux enfants de moins de cinq ans lors du déclenchement du signal de défaillance, prenez toutes les mesures de sécurité nécessaires jusqu'à la réparation

- ❖ Seul est autorisé le changement de piles et batteries, qui doit se faire en début de saison
- ❖ La surveillance du bassin et de ses abords doit être constante et rapprochée

Prévoyez !

- ❖ Téléphone accessible à proximité du bassin pour ne pas laisser vos enfants sans surveillance quand vous téléphonez
- ❖ Bouée et perche à proximité du bassin

En cas d'accident

- ❖ Sortez l'enfant de l'eau le plus rapidement possible
- ❖ Appelez immédiatement les secours et suivez les conseils qui vous seront donnés
- ❖ Remplacez les habits mouillés par des couvertures chaudes

9- GARANTIE ET SERVICE APRÈS VENTE

Votre système d'alarme de la gamme est garanti 2 ans (centrale de détection et sirène selon option). Veillez à ce que les enfants ou les animaux ne soient pas présents durant l'installation de votre appareil.

COUVERTURE DE LA GARANTIE

MG International ou ses revendeurs fourniront à l'acheteur du présent produit (Sirena) les services exposés ci-dessous.

MG International, fabricant de Sirena, garantit que Sirena ne comporte aucun vice de matière ou de fabrication pendant la période stipulée ci-dessous, à compter de la date d'achat :

- ❖ **Centrale de détection Sirena : 2 ans pièces et main-d'œuvre**
- ❖ **Sirène sans fil : 2 ans pièces et main d'œuvre**

Les consommables (piles, sachets déshydratants, aimants...) compris dans l'emballage d'origine de Sirena s'avérant défectueux pour cause de vice de fabrication ou de matière seront remplacés gratuitement pendant une période de 90 jours à compter de la date d'achat.

Si le client utilisateur vend ou transfère la propriété ou l'utilisation de quelque manière que ce soit de Sirena au cours de la période de garantie, la garantie sera considérée comme nulle, puisque aucune garantie de bonne installation ou de transport ne pourra être apportée par l'utilisateur final notamment au regard du respect des fiches test. Il est expressément indiqué que cette clause sera opposable au nouveau propriétaire. Pour que la garantie contractuelle pièces et main d'œuvre

soit appliquée, il est nécessaire de remplir l'ensemble des conditions suivantes :

- ❖ Installation conforme au descriptif ou effectuée par un installateur agréé MG International
- ❖ Les tests d'installation doivent avoir été réalisés et le bordereau de tests renvoyé par lettre recommandée avec AR ou courrier suivi de La Poste à votre revendeur dans les 7 jours suivant l'achat (cachet de la poste faisant foi + copie de facture)
- ❖ Non détérioration des composants de votre système d'alarme par une mauvaise utilisation, bris et plus généralement par faute de l'utilisateur
- ❖ Entretien régulier de la sirène et de la centrale (vérification de l'état de marche de la centrale grâce à des tests réguliers et mise à jour mensuel du carnet d'entretien)
- ❖ Réalisation régulière (1 fois par mois) de tests d'immersion. N'hésitez pas à informer votre revendeur en cas d'échec
- ❖ Respect des consignes d'installation

DANS LE CAS OU UNE RÉPARATION EST NÉCESSAIRE

En cas de défaillance de Sirena, le client doit s'efforcer de vérifier si le problème rencontré provient d'un vice de matière ou de fabrication du matériel ou d'une mauvaise installation. Si après retour au SAV, nul vice de matière ou de fabrication n'est établi par les techniciens, MG International se réserve le droit de facturer des frais de Service Après Vente.

Si Sirena s'avère défectueux en raison d'un vice de matière ou de fabrication au cours de la période de garantie, MG International procédera soit au remplacement soit à la réparation, À CONDITION QUE le client produise impérativement une copie de la preuve d'achat d'origine.

Si la dite preuve d'achat n'est pas produite, MG International se réserve le droit de refuser d'assurer un service ou de facturer des frais de maintenance ou pour tous travaux effectués.

En cas de difficultés techniques avec Sirena, le client doit contacter immédiatement et en priorité son revendeur ou en cas d'échec MG International. Lors de tout appel, le client doit être en mesure de décrire le problème en détail afin que le revendeur ou un représentant du service après vente puisse déterminer si une réparation est nécessaire. Il doit indiquer à son interlocuteur la date et le lieu précis de l'achat (ville, nom et adresse du revendeur). Lors de toute correspondance le client doit clairement décrire le problème, la date et le lieu précis de l'achat et inscrire clairement ses coordonnées.

MG International se réserve le droit de remplacer les pièces réparables par des pièces neuves ou comme neuves.

En cas d'immobilisation de plus de 7 jours du matériel ou des pièces en atelier ou au domicile, la garantie sera prolongée de la durée de l'immobilisation. Ce délai partira du jour de la prise en charge par le réparateur agréé MG International ou de la demande d'intervention.

Pendant la durée d'immobilisation, il sera laissé à la discrétion du revendeur de proposer un appareil de rechange. Ni le revendeur, ni MG International ne sont tenus de remplacer systématiquement l'appareil en cas d'immobilisation. **Veillez à renforcer la surveillance active de votre bassin durant cette période.**

EXCLUSIONS DE GARANTIE

La garantie ne s'applique pas aux produits sur lesquels les marques d'identification d'origine ont été enlevées ou modifiées et ne s'applique pas aux défauts ou défaillances dues à un accident, une négligence ou un usage abusif ; une défaillance ou un défaut d'alimentation électrique ; d'un circuit électrique externe ; de la foudre ; l'usage de pièces non fournies par MG International ; une immersion prolongée ayant dégradé l'un ou l'autre des composants ; une contrainte physique ou électrique inhabituelle ; la modification, le réglage, la réparation, la maintenance ou l'installation d'une pièce par toute autre partie que MG International ou ses sous-traitants et revendeurs agréés ou dus à toute autre cause qui, à la discrétion de MG International, ne résulte pas d'un vice de matières ou de fabrication.

La présente garantie est donnée en lieu et place de toutes autres garanties, explicites ou implicites, et la responsabilité de MG International en vertu des présentes est limitée au remplacement Sirena (y compris de la sirène déportée selon option) ou la réparation de ces derniers. MG International ne sera notamment pas tenu de remplacer ou réparer Sirena si celui-ci est défectueux pour les raisons exposées dans la présente garantie.

MG International ne sera EN AUCUN CAS et EN AUCUNE CIRCONSTANCE tenu responsable de tous autres coûts, frais, dépenses, pertes ou dommages (indirects ou autres), de quelque nature que ce soit. De plus, dans le cas où l'appareil serait rendu ou renvoyé à MG International avec des modifications, détériorations de quelque nature ou suppression de composants, MG International pourra refuser de garantir l'appareil et ne sera en aucun cas tenu de le remplacer ou réparer.

La présente garantie constitue l'entière responsabilité de MG International eu égard aux produits et aux services fournis en vertu de la présente garantie. MG International n'assurera aucune autre obligation, devoir ou responsabilité, qu'ils soient contractuels, extracontractuels (responsabilité pour négligence comprise) ou autres envers le client.

Il est nécessaire de rappeler que certaines conditions climatiques difficiles peuvent déstabiliser votre Sirena (déclenchements intempestifs). Dans ces situations veillez à ce que votre enfant ne se rapproche pas de la piscine. Evitez de mettre votre détecteur d'immersion à l'arrêt pendant une longue période.

MG International n'a qu'une obligation de moyen (fournir au client un appareil en état de marche, sans vice de matière ou de fabrication). MG International ne peut être tenu responsable de la chute ou de la noyade d'un enfant, adulte, animal quel qu'il soit. **La surveillance des parents reste la meilleure des solutions de sécurité pour les enfants.**

SIRENA NE SE SUBSTITUE PAS AU BON SENS NI A LA RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE. SIRENA N'A PAS POUR BUT NON PLUS DE SE SUBSTITUER À LA VIGILANCE ET À LA RESPONSABILITÉ DES PARENTS ET PERSONNES RESPONSABLES QUI RESTENT LE FACTEUR ESSENTIEL POUR LA PROTECTION DES ENFANTS ET PERSONNES DÉPENDANTES.

Aucune clause de cette garantie n'affecte les droits statutaires de l'utilisateur.